Le BIRMTG - Sud-Ouest est certifié ISO 9001 pour son activité « remontées mécaniques »

Le bureau interdépartemental des remontées mécaniques et des transports guidés sud-ouest (BIRMTG - SO) vient d'obtenir la certification ISO européenne 9001 (management des systèmes qualité) pour son activité de contrôle technique et de sécurité sur les remontées mécaniques.

La démarche de certification a été lancée en 2003 par une campagne d'écoute et de recueil des attentes des bénéficiaires externes. Par la suite, il a été rédigé les procédures opérationnelles décrivant son activité. Les premières d'entre elles ont été testées dans le courant de l'hiver 2003/2004.
L'audit final de certification a eu lieu les 13 et 14 septembre 2005 pour aboutir à la certification par l'organisme certificateur Det Norske Veritas le 27 octobre 2005. Cette démarche traduit la volonté du BIRMTG - SO d'améliorer en permanence ses prestations et son fonctionnement tout en étant à l'écoute des bénéficiaires (Préfets et exploitants).
D'autres démarches qualité sont en cours à la DDE 65 concernant le parc routier et l'accueil du public en application de la Charte Marianne.

Le BIRMTG - SO est une structure de contrôle unique pour les remontées mécaniques et les transports guidés. Etabli à la DDE de Tarbes, il couvre 15 départements du grand Sud-Ouest dont toute la chaîne des Pyrénées. Il est composé de 7 techniciens pour environ 500 installations de toute nature tel que :

- 460 remontées mécaniques pour 66 exploitants répartis sur 41 sites d'exploitation. Il s'agit de téléskis, télésièges, télécabines, téléphériques, funiculaires, chemins de fer à crémaillère (dont La Rhune), ponts transbordeurs.
- 7 transports guidés tel que les tramways de Toulouse et Bordeaux et le métro de Toulouse
- 10 chemins de fer touristiques avec 10 exploitants différents répartis sur 10 sites d'exploitation dont un de cyclo-draisines.

Il faut également rajouter les tapis roulants des stations de sport d'hiver au nombre d'une dizaine dans les Pyrénées.

Entre autres objectifs le BIRMTG-SO s'est fixé pour but de contrôler toutes les remontées en exploitation avant le 31 janvier pour les installations hivernales et le 31 juillet pour les installations estivales.

Au niveau national, le réseau de 7 BIRMTG est regroupé au sein du STRMTG rattaché au Ministère des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer. Il constitue un pôle de compétence de l'administration française en matière de sécurité des remontées mécaniques et des transports guidés. .

La certification ISO 96001 n'est pas acquise à vie. Les procédures sont régulièrement testées, analysées et doivent faire l'objet d'un audit tous les deux ans. La certification sera donc remise en cause en 2007.

===

La télécabine de Cauterets

La télécabine de Cauterets partant de la ville jusqu'à la station du Lys sans arrêt intermédiaire a fait l'objet d'un contrôle du BIRMTG-SO tout au long de son installation. Elle comporte 99 cabines de 8 places à une vitesse de 6 m/seconde (environ 20 km/h) soit un débit de 2000 personnes / heure pouvant monter à 2400 avec 114 cabines.
Il faut environ 12 mn pour se rendre de Cauterets à la station.